Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 9 Rabiaa II 1444
4 Novembre 2022

N° 131

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1921**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1923**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1928**
Homologation de résolutions **1929**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1930**
Avis aux créanciers..... **1932**
Convocations
Sociétés anonymes **1932**
Sociétés à responsabilité limitée..... **1933**
Autres sociétés **1933**
Divers
Avis au public..... **1933**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

"SOCIETE POUR L'ENFANT ET LES LOISIRS DE LA FAMILLE S.E.L.F"

Société anonyme

Au capital de 1 650.000 DT

Siège social : N°7 rue Ribat Immeuble M'farej Bureau 201 La Corniche Sousse 4059

Identifiant Unique : 1570685W

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/10/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 27/10/2022 enregistrement n°22503047, quittance n°M003433, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises de Sousse en date du 31/10/2022, sous le n°2022116308, il a été décidé d'augmenter le capital social par apport en numéraire pour le porter de 1 650 000 DT à 3 450 000 DT par l'émission de 180 000 nouvelles actions libérée de moitié lors de la souscription conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2022S01288SANB2

Nomination d'un Directeur Général par Intérim

SODEK-SICAR

Société anonyme

Au capital de 6.236.055,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - en face de la BCT Kasserine - 1200

I.U : 594166X/P/M/000

Selon le procès-verbal du Conseil d'Administration réuni en date du 11 octobre 2022, enregistré à la recette des finances de Kasserine, le 24/10/2022 sous le numéro 22705230 quittance M94881, il a été décidé de nommer Monsieur Mokhtar Chaabani en qualité de Directeur Général par intérim à compter du 14/10/2022. Une copie du PV a été déposée au Registre National des Entreprises bureau de Kasserine en date du 24/10/2022 dossier n°2022108710.

2022S01290SANB2

Conseil d'administration

SOCIETE MEDITERRANNEENE DE PRESTATIONS MEDICALES

CLINIQUE LA CONCORDE

S.A. au capital de 14 510 000.000

Siège social : Cité Boukhzar Bouhsina - Sousse

M.F : 1235624M/A/M/000

Le Conseil d'administration, réuni le 14 octobre 2022, a décidé sur procès-verbal enregistré à la recette des finances sous le n°22702234 le 21 octobre 2022, en exécution des décisions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 01 octobre 2022 :

1- Réalisation du processus d'augmentation de capital d'une valeur de trois millions de dinars (3 000 000 dinars).

2- Inviter tout associé désireux d'exercer son droit préférentiel à la souscription à prendre l'initiative de faire inscrire son nom et le pourcentage de son apport au bureau du conseil d'administration, dans un délai d'au moins quarante-cinq jours à compter de la date de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

3- La période de souscription prend fin à l'expiration des quarante-cinq jours, et la valeur de l'action à l'émission est de cent dinars par action.

4- Les associés doivent respecter les délais de souscription, et les actionnaires qui souhaitent céder leur droit de préférence ou y renoncer doivent informer par écrit le conseil d'administration. L'expiration du délai sans réponse, l'associé est réputé avoir renoncé à son droit de priorité en souscription.

5- Application des dispositions de l'article 298 du Code des sociétés commerciales lorsque l'augmentation totale du capital prescrit n'a pas été réalisée.

AC091432022

2022S01292SANB2

Avis aux actionnaires

AXIO HOLDING SA

Société anonyme

Au capital social de 1 000 000 DT

Siège social : Avenue Fattouma Bourguiba, Résidence DORIMED II, Bloc F, 2ème étage, La Soukra, Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 1748287R

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2022, il a été décidé une augmentation de capital de 3 000 000 DT en numéraires pour être porté de 1 000 000 DT à 4 000 000 DT par la création de 3 000 Actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 DT l'une intégralement souscrites et entièrement libérées à souscrire en numéraires et à libérer intégralement à la souscription.

La souscription à la dite augmentation du capital devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution au journal officiel avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2022 a donné tous pouvoirs à Monsieur Sehl Zargouni, directeur général, ou à défaut à tout autre mandataire que le président

directeur général déléguera à l'effet d'accomplissement de toutes les formalités légales et nécessaires pour la régularisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès de Madame le Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis et toutes autres formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité ou de régularisation quelconque.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la BIAT, agence Lac 1 compte indisponible n°08 603 0001532023048 77.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au centre national du registre des entreprises de Tunis le 28/10/2022 sous le n° AC031422022.

2022402691SANB2

Avis

ADVANS PHARMA SA

Siège social : 2 rue de l'énergie Charguia 1 - Tunis

Capital social : 4 988 000 dinars divisé en 498 800 actions de dix (10) dinars de nominal

Identifiant unique : 1384205/A/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE des actionnaires enregistré à Tunis, recette des finances Charguia Tunis le 11/8/2022 sous le n°22706414, quittance n°M102931. Il a été décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire et au pair pour un montant de 1600 000 DT et ce par la création de 160 000 actions libérées de 28.12%.

Deux exemplaires du document ci-dessus ont été déposés au registre national des entreprises sous le N° AC 011052022 en date du 9/8/2022.

2022402693SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

TUNISIAN CLOTHING TEAM

SARL au capital de 96.000 Dinars

MF : 0914072Z

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 16 Juin 2020 enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 22 septembre 2020 sous le n°20701315, quittance n°034159, dont un exemplaire du PV a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 21 octobre 2020 sous le n°202086274. Il a été décidé ce qui suit :

- La démission de Mr Mohamed Nafaa Ennaifer de la gérance et la nomination de Mr Mehdi Ammar en tant que gérant de la société.

2022T01192SRLB2

Dissolution de la société

Nomination d'un liquidateur

SOCIETE RADIPHONIQUE ZITOUNA

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 8.949.100 Dinars

Siège social : 61, Avenue Habib Bourguiba 2016 Carthage - Tunis

Identifiant Unique : 100689P

Par procès-verbal de l'assemblée Générale extraordinaire, en date du 19 septembre 2022, enregistré à la recette des Finances de Carthage Tunis en date du 21 septembre 2022, quittance n°M096244 sous le n°22701925, dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 3 octobre 2022 sous le n°202291758 il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société

- La nomination de Mr Adel Ltifi en qualité de Liquidateur

- La Fixation du siège de liquidation au siège social d'Al Karama Holding sis à la rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis.

2022R02597SRLB2

CIMCI

Sarl au capital de 150000 DT

28 rue 8601 - ZI La Charguia - 2035 Tunis - Carthage

Identifiant unique : 0345560S

L'Assemblée générale ordinaire des associés du 22 août 2022 (p.v enregistré RF Charguia, le 9/9/2022, n°22707218, quitt 110332), il a été renouvelé : M. Peter Bismuth dans ses fonctions de gérant de la société avec les pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la société; - le cabinet «IAM» dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la société. Ces mandats ont été conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Un exemplaire du p.v ci-dessus a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/9/2022 sous le n°202284673.

2022R02600SRLB2

«Maghreb Distribution»

Sarl au capital 300 000 DT

28 rue 8601 - ZI La Charguia - 2035 Tunis - Carthage

IU : 0020725T

L'Assemblée générale ordinaire des associés du 24 août 2022 (p.v enregistré RF Charguia, 9/9/2022, n°22707220, quitt 110340), a renouvelé : - Mme Michèle Bismuth et M. Peter Bismuth, dans leurs fonctions de co-gérants de la société, tous les deux ayant les mêmes pouvoirs séparés les plus larges pour gérer les affaires de la société; - le cabinet «IAM» dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la société. Ces mandats ont été conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Un exemplaire du p.v a été déposé au Registre National des Entreprises le 22 septembre 2022 sous le n°202284682.

2022R02601SRLB2

Société : LIDA TEXTILE - SARL

Adresse : Avenue 7 Novembre, route de la Plage Béni Khiar

IU : 1217679B

Capital : 1.800 DT

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021, enregistré à la recette des finances Beni Khiar le 8/02/2022 sous le numéro 22800248 quittance n°6086, publiée au Registre National des Entreprises sous le numéro 2022115881.

Il a été décidé la cessation d'activité et la clôture définitive de la société.

2022402701SRLB2

Modification du siège social

Société CORINTHIA DE PROMOTION IMMOBILIERE SRL

MF : 1538054/G

RC : B03220192017

Capital : 150.000 d

Suivant procès-verbal extraordinaire, enregistré à la recette des finances de rue des Paradis Ariana le 17/11/2017 sous quittance n°M123407 et enregistrement n°17709279, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 4/12/2017 sous le n°201756426 qui a décidé de modifier l'article 4 des statuts comme suit : le siège social de la société est désigné au bureau H5-1, bloc H résidence les émeraudes l'Aouina 2045 Tunis.

2022402707SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 7/10/2022 sous le n° 22206930 quittance n°M139030 Mme Radhia Belhaj CIN n°05431065 a cédé à Mr Ibrahim Dabbaghi CIN n°05898794 la totalité du fonds de commerce du local sis à la rue Abderrahmen Ibn Aouf immeubles UV 4 bloc 60 Menzeh 6 Ariana destiné au commerce de tissus d'ameublement et rideaux.

Les oppositions seront adressées à Mr Ibrahim Dabbaghi à la rue Abderrahmen Ibn Aouf immeubles UV 4 bloc 60 Menzeh 6 Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette notice au JORT.

Le rédacteur du contrat la société les avocats unis khediri et chebil représentée par Maître Mondher Khediri avocat au 6 rue de bone Tunis. Cette notice est parue aux journaux quotidiens Assabeh et le Quotidien en date du 13/10/2022.

2022T01187FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Goulette le 17/10/2022 reçu n°132214 enregistrement n°22207395 Mr. Walid Soltani a vendu à Mr. Rami Drissi la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Khaled Iben Walid lotissement Ain Zaghouane nord exploité pour la vente des fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal "Ech-chourouk" du 22/10/2022.

2022T01188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/10/2022 enregistré à la recette des finances Cité Ezzouhour à Tunis le 17/10/2022 sous le n°22201256 Reçu M064622, Monsieur laidh fadhlaoui a cédé à Monsieur Hamdi Wesslati la totalité du fonds de commerce sis au 70 Rue 4128 Cité Ezzouhour à Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels et le droit au bail.

Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Fathi Jraibi Avocat à la cour d'appel sis au 22 Rue de Marseille Tunis et ce dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 26/10/2022.

2022T01191FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/11/2017, enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 11/10/2022 selon quittance n°M056438 et sous le n° d'enregistrement 22202214, M Abed Hamid Elakdari demeurant à Tunis a vendu le fonds de commerce à Me Habiba Essaouiri demeurant à Sidi Bouzid ayant pour activité le commerce du tabac et vente de fruits secs et produits alimentaires, exploité dans le local sis à la rue Habib Bourguiba Ezzahra n°63 Ben Arous.

Les oppositions doivent parvenir chez Me Habiba Essaouiri, à son local sis à la rue Habib Bourguiba Ezzahra n°63 Ben Arous dans les 20 jours de la parution de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente vente a été publiée au journal «Echourouk» en date du 25/10/2022.

2022T01193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 28/9/2022 sous le n°22203823 quittance n°M083071 Mr Azzouz Ben Ali Baccar a vendu à Mr Ridha Ben Ali Saaoudi la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant et Fast-Food sis à route de Bizerte km 7 M'Nihla Ariana.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 27/10/2022.

2022T01194FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 24/10/2022 enregistré à la recette des finances n° d'enregistrement 22205630 Quittance n°M134308 en date du 24/10/2022 Hamdi Bouguella a vendu et cédé à Fatma Boughaba tout le fonds de commerce situé au 16 Avenue Ahmed Khabtheni cité Ennozha Ariana vente de pièces détachées et accessoires de voiture conformément à l'article 192 du code de commerce. Les éventuelles oppositions seront reçues dans un délai de vingt jours de la date de publication, au 16 Avenue Ahmed Khabtheni cité ennozha Ariana. Cette publication est publiée au journal el sahafa en date du 28/10/2022.

2022R02596FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat daté le 12/10/2022 et enregistré auprès de la recette des finances de Feriana, Kasserine le 12/10/2022 suivant la quittance numéro 028486 M, Mr Mohammed Taieb Ajjouli a vendu à Mr Moadh Abou Saad tout le fonds de commerce consistant à la vente des vêtements prêt à porter et du parfum situé à la rue Habib Bourguiba à Feriana connu sous le nom le Sultan.

Toute opposition aura lieu chez l'acheteur dans 20 jours des la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» 26/10/2022.

2022R02605FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté et enregistré à la recette des finances du Kef le 26/10/2022 sous quittance n°M048736, et par procuration enregistrée à la recette des finances du Kef le 20/10/2022.

- Mr Mabrouk Laamari, demeurant à Tataouine, titulaire de la C.I.N n°08915054 du 21/01/2021. Et au profit de Mr Amor Laamari

- A vendu à Mr Mohamed Amin Aguel, sis à Médenine, titulaire de la C.I.N n°13487094 du 4/3/2020

La totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Mongi Slim el Kef, représentant un local pour vente des fruits secs.

Les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocate maître Raja Yahyaoui situé à cité Erryath n°02 au Kef, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien en langue arabe «Essabeh» paru le 29/10/2022.

2022R02610FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchena le 28/10/2022 quittance n°M089407, enregistrement 22204804. Mme Aicha Ayadhi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que volailles et ses dérivés sis au 30 rue Kessontina cité Nozha 2082 Fouchena Ben Arous à Mme Houda Beskri.

Les oppositions doivent être faites au bureau du maître Rebai Samia situé à résidence Khezama immeuble B 1er étage app 5 cité Boughatfa 2 sidi Hessine Tunis dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et Le Quotidien le 02/11/2022.

2022R02615FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp enregistré à la recette des finances la nouvelle Médina le 7/10/2022 quittance n° M072734 Mr Med Amine Sassi a vendu à la société NEJIB ET SASSI pièces électriques autos et camions avec les éléments incorporels du fonds de commerce sis au 7 rue Annaba exploité en la vente des pièces de rechanges autos et camions.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du Maître Brahim Hichri Avenue de France n°21 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée le 30/10/2022 aux deux quotidiens à savoir Echourouk et Le Quotidien.

2022R02616FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente du 27/10/2022 enregistré à la recette des finances de Sahline le 28/10/2022 quittance numéro M056900 enregistrement Numéro 22201789 Monsieur Ahmed Ben Achma titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06812531 résident à l'Avenue Ali Belhouane 5012 Sahline a vendu à Monsieur Mohamed Sahraoui titulaire de la carte d'identité nationale n°06858078 résident à 7 Berlerdtrooss 9638 POMMERLOOH LUXEMBOURG le Fonds de Commerce "café première catégorie" identifiant fiscal 0741593L, ancien registre de commerce n°A1130902000 exploité au local sis à la Rue Farhat Hached 5012 Sahline à un prix de vente égale à deux cent soixante mille dinars (260000.000 DT).

La vente du fonds de commerce est publiée au journal la Presse du 01/11/2022.

Les oppositions seront reçues chez Maître Azaiez Mohamed, avocat à la cour de cassation, rue Anatole France - Sousse.

2022S01283FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente en date du 11/10/2022 enregistré le 17/10/2021 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 22203309 et le n° de

quittance M112214, Mme. Mahbouba Lagha Cin n°02878302 a vendu à Mr. Lotfi Guirate cin n°08477270, tout le fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba, Messadine Sousse, dont l'objet est la vente des produits alimentaires.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 01/11/2022.

2022S01284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 25/10/2022, enregistré à la recette des finances cité Erriad Sousse le 26/10/2022 sous le numéro 22202353 quittance n°62749 monsieur Med enouri Ezedini (cin 09252234) a vendu à Med Ali Znati (cin 09320562) tout le fonds de commerce exploité pour la vente des bijoux et cadeaux "Bijouterie Nour" sis au 15 Rue Mohamed Abdou Eriadh Sousse.

Les oppositions seront accordées pendant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT et ce au domicile de l'acheteur conformément aux articles 191 et suivant du code de commerce.

Cet avis est publié au journal le quotidien du 31/10/2022.

2022S01285FCCC2

Vente de la moitié du fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18/10/2022 quittance n°61662 enregistrement n°22204327 M. Mongi Masmoudi CIN 03937249 a vendu à madame Fethia Mokhtar CIN 04153014 le moitié du fonds de commerce sis à korniche zone touristique Mahdia dont l'activité est un café de première catégorie.

Toute opposition sera faite au bureau de Maître Hédi Saddem avocat sis à Beb kram Monastir au délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al Chourouk le 01/11/2022.

2022S01287FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 17/10/2022 enregistré à la recette des finances cité eriadh Sousse le 25/10/2022 enregistré sous le n°22202344; quittance n°M0262580. M Mansour Ben Ayedi Ben Ali Ben Ammar cin n°08853828 délivrée à Tunis le 22/11/2017, vend à M Adel Ben Ali Arafat, cin n°09902747 délivrée à Tunis le 21/11/2011 demeurent à rue Ennakhil Khzama Sousse, la totalité d'un fonds de commerce "FAST FOOD", à la rue ettawfik (en face de station essence) cité eriadh Sousse

Les oppositions se font au domicile du fonds de commerce dans le délai de 20 jours de la date de sa parution au jort.

Cet avis a été publié au quotidien Achourouk du 29/10/2022.

2022S01289FCCC2

Avis

Par acte notarial dressé par Maître Amel Ben Farhat et son assesseur le 12 Février 2021 enregistré à la recette des finances Sfax, le 29 Juillet 2021 (quittance n°M039257), Mme Fatma Ashour, titulaire de la CIN n°01079496 a fait donation au profit de ses enfants Tawfiq Al-Fehri, titulaire de la CIN n°01233417. Moncef al-Fehri, titulaire de la CIN n°01264001, et Souad al-Fehri, titulaire de la CIN n°01102977 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au commerce de vente d'équipements électroménagers et de mobilier sis au lotissement à Ramleh, Kerkennah, Sfax. Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds dans les vingt (20) jours qui suivent la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Alchourouk le 28/10/2022.

2022X01326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, rédigé par Maître Kchaou Habib Avocat à Sfax, en date du 13/10/2022 enregistré à la recette des finances «route de Tunis» Sfax le 17/10/2022 sous le n°22203152 et la quittance n°M096547, Mme Marwa Fakhfakh, tunisienne, CIN 08897171 demeurant à rue «Imem Malek» n°13 Sakiet Daïer Sfax, a vendu à Mme Yosra Gheriani, tunisienne, CIN 05365521 demeurant à RT Mehdia km 5 Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en un café nommé «Passage» exploité au local sis à rue elwouroud RT Mehdia et Saltania km 4.5 Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de l'acquéreur Mme Yosra Gheriani au local où le fonds de commerce est exploité sis à rue el-wouroud RT Mehdia et Saltania km 4.5 Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Achourouk» du 22/10/2022.

2022X01336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de «Route El Ain Sfax» en date du 24 octobre 2022, enregistrement n°22203998, quittance n°M056443, Monsieur Mourad Bouaziz, titulaire de la carte d'identité nationale n°11043423 résident à la route Menzel Cheker km4 Sfax a vendu à monsieur Yassin Ben Hamida, titulaire de la carte d'identité nationale

n°08829870 résident à la route Menzel Cheker km6 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme un magasin de fruit sec avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route Menzel Chaker km 4.5 Sfax «elkassas vers route El Ain». Les oppositions doivent être faites entre les mains du Maître Souissi Med Seif Eddine rédacteur du contrat à son cabinet installé à B10 immeuble Pic-ville center avenue des martyrs Sfax, et ce dans les vingt jours de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 26 octobre 2022.

2022X01339FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don déposé à la recette des finances Attadhamen le 24/8/2009 quittance n° 2009005331 Mme. Khira Bent Al Kouni titulaire de la C.I.N n°03513025 a fait un don d'un fonds de commerce destiné pour la vente des fruits secs sis à la route de Bizerte Km 4 Cité Ennasr M'NIHLA Ariana à son fils Mr. Massaoud Ben Ali Ben Mohamed H'Lel titulaire de la C.I.N. n°06508813.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du talentueux à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 2 novembre 2022.

2022402681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

MF : 765136R

Suivant acte sous seing privé daté et enregistré le 27/10/2022 à la recette des finances de Denden sous le n°22203175, quittance n° M068356, Mr Ahmed Barbouchi demeurant 1 rue Douga, Khaznadar, Tunis (CIN 14754730) a cédé à Mme. Haifa Ben Haj Béchir demeurant 1 rue du Sahel, Khaznadar, Tunis (CIN 14757998), la totalité du fonds de commerce de vente de produits alimentaires exploité dans le local sis à la rue Ksar Said, cité El Amal, Denden.

Les oppositions sont recevables entre les mains de Maître Anis Bourghida, Avocat près la cour de cassation, à son étude sise au 106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis et ce dans les 20 jours suivants la parution du présent avis au journal officiel de république Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa du 29/10/2022.

2022402687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 21/10/2022 sous le n°22203651, quittance n°M070761, Ferdaous Sakly, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0905732M demeurant à la rue Ibn Kethir khzema Sousse, a cédé à la Société Premises Hayson SARL, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0858761B Siège 5 Avenue Behi Ladgham 2037 Ennasr 2, la totalité du fonds de commerce consistant en un local de confection et vente de rideaux inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 0905732M et exploité dans le local sis à la rue de Palestine Khzema Sousse.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de Maître Skander Lahmaier sis au 106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis, et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 29/10/2022.

2022402688FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par ASS.P du 21/9/2022 et 10/10/2022, enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 19/10/2022, sous le n° de quittance 123947 numéro d'enregistrement 22206540, Mme Amira Jafali a cédé la totalité du fonds de commerce non enregistré au registre de commerce, sis à la rue el kouweit la Marsa, à Mr Mohammed Benbarek.

Les oppositions sont recevables auprès du Maître Souei Olfa à son cabinet rue Hédi Chaker centre commercial La Marsa, 20 jours au plus tard à partir de la parution de la présente au JORT délai de déchéance.

Cet avis est paru au journal le Quotidien du 22/10/2022.

2022402692FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signature légalisée le 14/10/2022 enregistré le 25/10/2022 à la recette des finances Montplaisir, (Q n°M106830, E n°22206096). La Société COFFEE NOW (identifiant unique n° 1723643J) ayant son siège social 29 rue Imam Rassaa, Magasin n°2 Le Belvédère Tunis, a cédé à Monsieur Fahem Aissaoui en sa qualité de gérant de la société EZZAR COFFEE ET RESTAURANTS demeurant à 43 résidence Hannibal La Marsa Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au 29 rue Imam Rassaa, Magasin n°2 Tunis, destiné à toutes les activités commerciales sauf vente de boissons alcoolisées.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au domicile élu sis au cabinet de Maître Zied Bacha avocat de la société Internationale Avocats Conseils, 37 BIS Rue Ali Zlitni bureau Al Bloc A, Manar 3 Tunis.

Le présent avis est paru sur le journal la presse du 28/10/2022.

2022402694FCCC2

Donation de parts sociales et fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié en date du 29/9/2022 enregistré à la Recette des

Finances Avenue Bab Bnet Tunis le 27/10/2022 quittance M037667, établie par Maître Fayza Douiri et Maître Chaker Trabelsi Notaires auprès de l'Arrondissement judiciaire de la cour d'Appel de Tunis/Monsieur Mohamed Idriss a fait donation au profit de son fils Monsieur Souheil Idriss la totalité des parts sociales qu'il détient dans la société COTUVETT soit 1926 parts sociales et la totalité du fonds de commerce sis 07 rue Mustapha Mbarek situé à gauche de l'entrée de l'immeuble Tunis 1001.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 01/11/2022.

2022402698FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé en date du 19 septembre 2022 enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 24/10/2022 enregistrement n°22204304 quittance n°M1088879. Société Ayadi Frères «ABKO» SARL identifiant unique 1324112N représentée par son gérant Mr Slim Ayadi a cédé à Société Kais Raddadi Coif identifiant unique 1735618X représentée par son gérant Mr Kais Raddadi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 05 Immeuble Fairouz Jardins Menzeh 2 Mnihla 2094 exploité en tant que centre de coiffure et d'esthétique.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'avocate Maître Rabiaa El Heni son cabinet est sis au n°13 Avenue Habib Bourguiba Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 01/11/2022 et au journal Echourouq du 01/11/2022.

2022402700FCCC2

Apport en nature de fonds de commerce

Suivant un acte constitutif rédigé à Ariana le 18/02/2022, défini par la signature le 01 Mars 2022 et enregistré à la recette des Finances Menzeh 6 le 10 Mai 2022 sous le numéro 22503055 et quittance n°M071112, l'associée unique dans la société "STE MBK TOURISTIQUE" société en constitution représentée par son gérant Mr Moncef Ben Khessib titulaire CIN n°05094115 a contribué à un apport en nature représentée par un fonds de commerce acheté le 31/3/2005 et Mr Abdelaziz Ben Hamida Ben Youssef Ismail - le vendeur - dont sa valeur est d'un million deux cent mille dinars (1200.000 DT) contre 12000 parts sociales située à l'Avenue des Etats-unis Hammamet 8050 qui est constitué par un restaurant Classe C 2 fourchettes. Il a été consenti en vertu d'un contrat d'acquisition le 31/03/2005, défini par la signature du 01/4/2005, et enregistré à la recette des finances de Hammamet, sous le numéro 05201209 et quittance n°20926.

L'annonce a été publiée dans deux journaux dont l'une en arabe Echourouk et l'autre en français le Quotidien le 01/11/2022.

2022402702FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 24 et 25 octobre 2022 enregistré à la recette des finances La Goulette le 28 octobre 2022 reçu n°135663 enregistrement n°22207737. La société Zouari et associés, SARL ayant l'identifiant unique n°0785343H a vendu à la Société FRIPPOO HAMROUNI, société en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce destiné à tout type d'activités commerciales et exploité au local sis à l'avenue Khaled Ibn El Walid Laaouina d'une superficie de 420 m².

Les oppositions sont recevables au cabinet Maître Najoua Bettaieb sis à l'avenue Alain Savary n°45 App.6 le belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien du 01/11/2022.

2022402705FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suite à un contrat de renonciation enregistré à la recette des finances Mater le 24/10/2022 enregistrement n°22202216, quittance M057376.

Mr. Mohamed Arbi titulaire de la C.I.N n°05677499 a renoncé sa part du fonds de commerce destiné pour la coiffure sis à la rue Habib Bourguiba Mateur - Bizerte à Mme. Hayet Arbi titulaire de la CIN 01542823

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'assignataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 3 novembre 2022.

2022402708FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/10/2022 enregistré à la recette des finances Diar Elwafa, Sfax le 24/10/2022, Quittance M092344 enregistrement, Yassine Ben Abdelmajid Derbel, commerçant, titulaire de la C.I.N 05262587, demeurant à route Gremda 3.5, Sfax a loué à Slim Ben Sadok Ghorbel, vendeur de légumes, titulaire de la C.I.N 08797995, demeurant à l'avenue Bourguiba, rue Ali Balhwene n°91, Sfax, la totalité du fonds de commerce (commerce) sise à la route Menzel Chaker km 2 cité Essourour, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du locataire au fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal «Achourouk» du 27/10/2022 sous le N° IP422/1477.

2022X01332FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location en date du 8 Janvier 2021, enregistré à la recette des finances de Jerba Midoun le 8 Janvier 2021, quittance n°M001986, enregistrement n°21300118 par lequel Madame Assia Bint Hadj Mohamed Ben Amara a loué à Monsieur Mohamed Habib Lahmar demeurant à Midoun Jerba la totalité du fonds de commerce HAMAM ELOUNS avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'Avenue de la liberté Midoun Jerba à partir du 01 décembre 2020.

Les oppositions seront adressées au bénéficiaire au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022402695FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location en date du 01 Mars 2022, enregistré à la recette des finances de Jerba Houmt Souk le 20 Juillet 2022, quittance n°M072345, enregistrement n°22303309 par lequel Mohsen Ben Abdeslem Ben Youssef Sfaxi a loué à Madame Rime bent Ayachi Ben Ali Boukhoubza la totalité du fonds de commerce Restaurant ainsi que tous les éléments corporels et incorporels situé à la place Mongi Bali Houmt Souk Jerba à partir du 01 Mars 2022 au 28 Février 2025.

Les oppositions seront adressées au bénéficiaire au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022402696FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location en date du 24 février 2022, enregistré à la recette des finances de Jerba Houmt Souk le 29 septembre 2022, quittance n°M086120, enregistrement n°92304274 par lequel Monsieur Hamida Ben Houcine Ben Hamida demeurant à Elhachen Houmt Souk Jerba a loué à Monsieur Hichem Ben Ali Ben Jeddi demeurant à Houmt Souk Jerba la totalité du fonds de commerce exploité au Commerce des Articles Artisanat divers ainsi que tous les éléments corporels et incorporels situé à Rue 9 Avril Houmt Souk Jerba à partir du 01 Mars 2022 à fin Février 2025.

Les oppositions seront adressées au bénéficiaire au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce est paru à Essabah mardi 25 octobre 2022.

2022402697FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Al Bouhaira le 6/10/2022 sous le n°22307812 - quittance n°M100852, la société MAILLE CLUB DISTRIBUTION S.A siégeant au 124 rue 4267 Denden, son identifiant unique étant 1027107K, a donné en gérance libre à la société TUNISIAN C3M TRADE - TCT - SARL siégeant au 3 rue du Lac Toba - les Berges du Lac - Tunis son identifiant étant le 1696477H, la totalité de ses deux fonds de commerce l'un étant le "S16" d'une superficie de 18m², l'autre étant le "COMM- H" d'une superficie de 72m² tous deux se trouvant au rez-de-chaussée du centre commercial "Pyramide du Lac" sis aux Berges du Lac Tunis ayant une vitrine sur la rue du lac Victoria, avec tous les droits qui y sont attachés, et exploités sous forme d'une même unité et sous l'enseigné "PAUL & SHARK".

La présente annonce est parue dans le journal le Quotidien le 2/11/2022.

2022402704FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Association Alternative pour la Culture et les Arts

Siège : Complexe Culturel Cheikh Driss - Bizerte

But : Culturel.

Objectifs :

- Contribuer à mettre en valeur l'importance de l'action culturelle et soutenir la décentralisation culturelle basée sur la création d'alternatives culturelles et artistiques spécifique

- Organisation des expositions, des forums, des festivals et des événements culturels

- Lier les relations de coopération internes et externes dans le domaine culturel et artistique.

Membres :

Présidente : Faten Bahri

Secrétaire général : Hassen Lachheb

Trésorière : Soukeina Bahri.

2022T01189APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Apprends-moi

Siège social : Sambat 6013, délégation de Hamma Sud, Gabès.

Objectifs :

- Contribuer au développement des capacités des jeunes et à l'accompagnement et l'accompagnement social des populations rurales

- Contribuer à orienter et orienter les jeunes dans le domaine scientifique et culturel.

- Effectuer des relations avec les associations et organisations similaires ayant les mêmes buts.

Présidente de l'association : Olfa Saghir

Vice-présidente : Noura Sahbi

Secrétaire général : Maher Al Sagheer

Trésorier : Kamel Al-Aswad.

2022R02445APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de Festival Almadina de Dgueche.

Adresse : Cité Hasnaoui Dgueche 2260.

Objectifs :

- Participation de l'organisation de festival al Madina de délégation de Dguechce chaque ramadhan et autres manifestations culturelles autour de l'année.

- Participation de définir le patrimoine culturel matériel et non matériel de délégation de Dgueche.

- Participation de manestif de produit touristique divers dans tous les secteurs de délégation de Dgueche.

Adhérents fondateurs :

Président : Khaldi Farouk

Secrétaire général : Zawi Elhabib

Trésorier : Elbouabidi Yousef.

2022R02595APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ART'S FLAME

Lieu de l'association : 7 Avenue de France Ben Arous 2013.

Sujet de l'association :

C'est une association culturelle et artistique nouvellement crée à l'échelon local.

Objectifs de l'association :

Contribuer à donner des opportunités d'affiner les talents et la réactivité artistique de toutes sortes.

L'activité de notre association principalement sur la transmission de la touche tunisienne aux activités artistiques culturelles en particulier la danse orientale à travers des ateliers des cursus de formation nationaux et internationaux.

Président de l'association : Hédia Boumallouka

Vice-président : Meriem Landolsi

Secrétaire générale : Abir Bouzayen

Trésorière : Sondes Ben Zid.

2022R02598APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association AL Ataa Bénévola

Siège : 14 Rue Mongi Slim Nabeul

Les objectifs :

- Contribuer à fournir une assistance matérielle et morale aux groupes vulnérables.

- Soutenir les institutions étatiques pour faire avancer les familles pauvres et faire face aux catastrophes et épidémies.

Les membres :

Présidente : Rim Mansour.

Secrétaire générale : Faten Lejmi.

Trésorière : Houda Khadhar.

2022R02599APSF1

Groupement de développement agricole et de la pêche

- Le nom du groupement : Le groupement féminin pour le développement agricole et de la pêche

- Siège social : Kerkennah

- Objectif : Contribuer à encadrer ses membres et les orienter vers les techniques agricoles et de la pêche les plus performantes pour élever la productivité des cultures agricoles et leurs activités dans le domaine de la pêche maritime et des activités de transformation

- Le dépôt du groupement n°02/2022 en date du 22 août 2022

- Comité : Présidente du groupement : Mme Fathia Souissi / Trésorière : Mme Fadhila Khacherem.

2022X01343APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Paix Alya

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Mahdia 5100

Sujet : Développement de l'éducation des enfants scolarisés à but non lucratif.

Objectifs :

- Contribuer à fournir un soutien financier au bénéfice des enfants scolarisés.

- Contribuer à la promotion des institutions éducatives.

- Etablir des partenariats avec des associations et des institutions publiques.

- Réaliser des activités culturelles, récréatives et éducatives au profit des enfants scolarisés.

Membres :

Président : Ali Khayat.

Secrétaire générale : Raoudha Belhadj.

Trésorier : Kais Jomaa.

2022402703APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des propriétaires de l'immeuble 03

De la Résidence l'Avenir 2 Nouvelle Médina

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale tenue le 3/01/2022, enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi, en date du 27/10/2022 sous le numéro 22804612. Quittance n°M095484.

Il a été décidé la : Nomination de messieurs

Président : Mohamed El Hédi Bouchlaghem

Secrétaire général : Amor Bouchlaghem

Trésorier : Mourad Bouchlaghem

Membre : Riadh Bouchlaghem

Membre : Fatima Bouchlaghem

Membre : Najoua Bouchlaghem.

2022R02607APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Tél : 76 201 003

M.F : 0852940B/P

La créancière poursuivante :

La Société Tunisienne de Banque, en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous le n°A/P/M/000 001237, ayant son siège social à l'avenue Hédi Nouira à Tunis.

Le débiteur poursuivi :

Noomen Ben Mohamed Soua, sa profession gérant de société, demeurant à cité Assàla Gafsa, titulaire de la CIN n°06119224 délivrée le 5/7/1999.

L'avocat poursuivant :

Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

Les immeubles saisis à vendre :

Les biens saisis font l'objet du titre foncier n°22782 Gafsa dénommé "dar salma" d'une surface de 306 m², aussi que le titre foncier n°26612 Gafsa dénommé "alaa" d'une surface de 2 ha 07 ar.

Mise à prix :

Le prix initial des immeubles saisis est fixé comme suit :

Pour le titre foncier n°22782 Gafsa dénommé "dar salma" : 231.123.500

Pour le titre foncier n°26612 Gafsa dénommé "alaa" : 224.518.675

En y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires frais des actes qui seront fixés le jour de l'audience.

Les charges grevant les immeubles saisis :

- pour le titre foncier n°22782 Gafsa dénommé "dar salma" :

Hypothèque au profit de la STB au montant de 218.000 D

Hypothèque au profit de la STB au montant de 91.000 D

Hypothèque au profit de la BFPME au montant de 92.500D

Commandement au profit de la STB

- pour le titre foncier n°26612 Gafsa dénommé «alaa» Hypothèque au profit de la STB au montant de 218.000 D

Hypothèque au profit de la BFPME au montant de 218.000 D

Hypothèque au profit de la STB au montant de 91.000 D

Hypothèque au profit de la BFPME au montant de 92.500 D

Dénonciation d'une zone agricole irriguée au profit de l'AFA Commandement au profit de la STB.

Date et lieu de l'adjudication :

La vente aura lieu le lundi 28/11/2022 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B :

Les immeubles saisis peuvent être visités et constatés tous les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi, et concernant le titre foncier n°26612 Gafsa dénommé "alaa", tout intéressé doit avoir préalablement une autorisation délivrée par le gouverneur.

2022R02594VEPA1

Vente immobilière

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis RC : B176041996.

Avocat poursuivant : Maître Nasr ben Ameur, Avocat à la cour de cassation exerçant dans le cadre de la société (Cabinet d'avocats Nasr Ben Ameur et associés S.A.R.L), Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro 4000 Sousse.

Partie saisie : Mohammed Ali Ben Mohamed Tejouri gérant d'une société résident 29 Rue de la démocratie Menzeh 5 Tunis CIN n°00456999.

Immeuble saisi :

La totalité de l'immeuble sis à Hammam Sousse objet du titre foncier n°98190 Sousse dénommé «HEND», il s'agit d'un appartement à usage d'habitation n°3 b 2 sis au deuxième étage de l'immeuble «Fawanis», ouvrant sur les deux cotés EST et NORD.

D'une superficie de 88 m² avec les parts indivises 229/9170 lui revenant dans l'immeuble objet du titre foncier 98158 Sousse.

Il est composé d'un hall de 3 m / 1,3, d'un Salon 4,37 /3,10 ouvrant sur une véranda couverte 3,57/2,42 ouvrant sur le coté EST, la façade est équipée en baie vitrée, couloir d'une largeur de 1,05 contenant une armoire encastrée, une 1ère chambre de 4,10/3,08 une deuxième chambre de 3,05/3,64 et une troisième chambre 3,33/2,91 communicante avec une véranda non couverte 1,74/1,80, une cuisine 3,96/2,47 équipée et une salle de bain superficie de 5 m² équipée.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à deux cent vingt mille dinars (220.000d, 000) en vertu d'une expertise réalisée par l'expert Mehrez Trad désigné en vertu d'une ordonnance sur requête n°52854 rendue par le président du tribunal de première instance de Sousse 2.

Date de vente :

La vente aura lieu devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2 le 5/12/2022 à partir de 9 h.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire chaque jour de 9 h à 17 h.

2022S01282VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude Maître Khaled Mahfoudh

Avenue Habib Bourguiba -

Imm Intilaka 2 - Bloc "D" M10 - 3000 Sfax - Tunisie

Matricule fiscal : 110896/P/A/P/000

Tél/fax : 74 210 466

khaledmahfoudh@gmail.com

Partie poursuivante : Société «STIVEL» S.A dont le siège social est à Monastir M.F 004419S/A/M/000 représentée par son PDG Mr Abdelaziz Dahmani titulaire de C.I.N n°04016381 du 12/01/1994.

Partie saisie : Ahmed Ben Mohamed Chaabani. Résidant rue Tahar Sfar - Hammamet.

L'immeuble soumis à l'adjudication : terrain - sis à Hammamet gouvernorat de Nabeul. Objet du titre foncier «590919 Nabeul» parcelles 03 et 08.

Avocat poursuivant : Maître Khaled Mahfoudh Avenue Habib Bourguiba - Imm. Intilaka2 - Bloc «D» M10 - 3000 Sfax - Tunisie.

Base juridique : signification établie par maître Mourad Jameleddine huissier à Nabeul en date du 24/8/2022 sous le n°75610 acceptée et enregistrée à la conservation foncière régionale de Nabeul en date du 23/9/2022 folio 2/2022 n°2887.

Mise à prix : Quatre cent vingt huit mille sept cent cinquante dinars (428.750,000 dinars) déterminés par l'expert en immobilier Mr Ghassen Ben Rajab désigné par ordonnance sur requête rendue par le Président du Tribunal de 1ère instance de Grombalia sous le n°63986 du 16/3/2022.

Lieu et date de l'adjudication : tribunal de 1ère instance de Grombalia, situé à Grombalia - Tunisie - le lundi 12 décembre 2022 à partir de 9 h du matin.

Visite du local : Tous les jours horaires administratifs.

2022S01291VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue De Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Fredj Ben Mohamed Ben Amor, gérant de Sté (C.I.N n°1990814) demeurant à la rue Sidi Massoud n°140 Jemmel gouvernorat de Monastir en sa qualité de caution Hypothécaire de la Sté. MAHATEX.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 33802 Monastir dénommé «Hédi» d'une superficie totale de 23696 m² sis à Jammel gouvernorat de Monastir sur lequel est édifié une unité industrielle sur une superficie de 6000 m² et une superficie agricole de 8000 m² irriguée par un puits artésien.

Mise à prix : (4.998.000,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mercredi 7 décembre 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Monastir à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022402689VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis identifiant unique 000120H.

Partie saisie : Monsieur Abdelkarim Mansour, agriculteur, (C.I.N n°04157874) demeurant à l'avenue Farhat Hached El Ouerdanine, gouvernorat de Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre :

Immeuble objet du T.F. 34435 Monastir dénommé «El Amir» d'une superficie de 420 m² sis à la rue Taha Hssine El Ouardanine gouvernorat de Monastir sur lequel est édifié une construction répartie en un R.D.C d'une superficie couverte de 326 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 334 m² alimenté en eau et en électricité.

Mise à prix : (351.670,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mercredi 7 décembre 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Monastir à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022402690VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

Pour la succession de feu Anouar Zouari

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 13 septembre 2022 sous le numéro 2769 Maître Nassib Ben Messaoud a été nommé liquidateur pour fixer et déterminer l'actif et le passif de la succession. Sur ce le liquidateur porte à la connaissance des créditeurs qu'ils devront produire un état de leurs créances dument justifiées à son cabinet situé au 38 bis avenue Bab Bnet -Tunis - tél 23262694 et ce dans la quinzaine qui suit la publication du présent avis.

2022T01190VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'un hôtel

Société TRAD TOURISME COMPANY (Royal Beach) SA

Siège social : Boulevard 14 Janvier - Sousse 4000

I.U.: 00023366

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 31 octobre 2022 affaire n°35/5178, le commissaire à l'exécution informe le public qu'il se propose de céder la Société ci-dessus indiquée par voie d'appel d'offres.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé au 9 décembre 2022. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2022S01293VEPA2

Société CLAIRE DE LUNE (en faillite)

«Hôtel DIMES»

Le syndic de faillite de la Société CLAIRE DE LUNE informe le public qu'il compte mettre en vente un bien immobilier appartenant à la société (CLAIRE DE LUNE en faillite) situé à la zone touristique Mahdia

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : Cinq cent Mille Dinars (500 000 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 15/11/2022 (inclus)

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite : (contre le paiement de la somme non restituable de 200 DT) auprès de Mr Makram Ben Abderrahmen.

Adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Médina B 19

Tél : 73 203 045/98 442 402

La Visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2022S01294VEPA2

Nomination d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête 8318/22 émanant du tribunal de première instance de Sfax en date du 7 octobre 2022 il a été décidé la nomination du maître Souphia Gharbi son cabinet sis au 78 rue Sidi Belhssan rue el adoul ville arabe Sfax en tant que liquidatrice de la succession de Hédi Khal Eltayef chaque créancier doit présenter les pièces justificatives de ses créances dans un délai d'un (1) mois à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2022X01337VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon

SA au capital de 3 900.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 30 novembre 2022 à 10 heures au siège de la SODICAB à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'exploitation de la société.

2022R02606SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Filtres «MISFAT»

Société anonyme

Au capital de 34.241.500 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 0554190A

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres -MISFAT -, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de leur société, qui se tiendra le mardi 6 décembre 2022 à 16h, à l'Hôtel le Concorde les Berges du Lac, et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la convention signée avec la SOCOBAT.

2- Désignation d'un nouvel Administrateur.

3- Distribution des dividendes.

4- Pouvoirs pour formalités.

2022R02609SANB3

Convocation à l'AGO

Société de travaux Industriels et de Manutention (SOTRIM)

SA au capital de 4 610 670 dinars

Siège social : 3003 Sfax Route de Gabès Km2

Identifiant Unique : 3908 B

Messieurs les actionnaires de la SOTRIM sont convoqués le dimanche

27/11/2022 à 11 heures au siège social sis à Sfax, Route de Gabès Km 2 à l'assemblée générale ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la réunion tardive de l'AGO de l'année 2021

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

- Etude des comptes de l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

- Approbation des comptes de l'exercice 2021.

- Approbation des conventions et opérations communes mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes

- Fixation des jetons de présence aux membres du conseil d'administration de l'année 2021.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2022X01338SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 02 décembre 2022

Société D'études et de Développement Touristique

«Hôtel Les Dunes Djerba»

Société anonyme

Au capital de 4 050 000 dinars

Rue Aziza Othmana 2037 Menzah 7

MF : 0341475E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société D'études et de Développement Touristique ;

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra le 02 décembre 2022 à l'hôtel Dar el Madina Tunis (64 Rue Sidi Ben Arous, Tunis 1006) à 11 h du matin.

L'ordre est fixé comme suit :

1- Renouvellement du mandat des administrateurs

2- Renouvellement du mandat du président directeur général

3- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2022402706SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ECR Industries SARL

Capital : 2.570.000 DT

MF : N°0830364W Z.I Jebel Ouest - Zaghouan

Messieurs les associés de la société ECR industries SARL sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire le 25/11/2022 à 10h au siège de la société sis à la zone industrielle Jebel Ouest Zaghouan, afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Fin de la nomination de l'ancien gérant et nomination d'un nouveau gérant.

- Autorisation de la cession des biens immobiliers non bâtis.

- Obtenir l'accès aux crédits bancaires et céder toutes les hypothèques nécessaires.

- Différentes questions.

2022R02608SRLB3

Autres sociétés

Avis

Société mutuelle de base de service agricole "El Oufok" Baloum

Kalla kebira

Le président du conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricole vous invite à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 5 décembre 2022 à son siège à Baloum pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport financier du conseil d'administration des années 2008, 2009 et 2010

2- Rapport du commissaire aux comptes des années 2008, 2009 et 2010

3- Discussion sur les rapports

4- Mettre à jour la liste des adhérents

5- Election du conseil d'administration

6- Distribution des bénéfices

7- Désignation du commissaire aux comptes des années 2011, 2012 et 2013.

2022S01286SODB3

DIVERS

Avis au public

Désignation d'un mandataire de justice

En vertu du jugement sommaire n°57650 en date du 9 septembre 2022 rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Maître Salhi Abdelbasset en tant que mandataire de justice des biens immobiliers des héritiers de feu Ahmed Ben Cherif Rhaymi sis à Cité Riadh Borj Cedria objet du titre foncier 58710 Ben Arous et à Sidi Hassine Essijoumi objet du titre foncier 153518 Tunis et un terrain agricole sis à Ennadhour Kalaa Khesba gouvernorat du Kef.

- Nomination de juge de séquestration et liquidation du tribunal de 1ère instance de Grombalia comme juge commissaire.

Tout intéressé et concerné peut contacter le mandataire de justice sus nommé à son adresse au 19 rue de Libye Lafayette Tunis.

Tél 23.390.057

2022T01196DIVD2

Jugement de tutelle

Par jugement de tutelle rendu par le tribunal de 1ère instance de Gafsa sous le n°634 du 9/9/2021 Mohamed Firas Ben Hédi Ben Dziri Ben Abdallah Smairi a été nommé tuteur de sa mère, Zeineb Bent Mohamed Ben Salem Radaoui pour gérer ses affaires et disposer pleinement de ses gains.

2022R02611DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Gholem Radhia déclare qu'elle a perdu son titre de propriété de trois terres situées à ktetna El amra Sfax. La première contient 33 oliviers, la deuxième contient 56 amandiers et la troisième d'une superficie de 7689 m² contient 05 oliviers, daté le 29 juillet 2003 et qu'elle prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier à la preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Trichili Noureddine à Jebeniana Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette annonce.

2022X01333DIVD2

Avis

Asmahan Rekik annonce qu'elle possède un terrain de superficie de 2117m² sis à route de Mahdia Sekiet eddair km 11 Sfax effectué par acte de vente daté le 10 juin 2014 enregistré à Sekiet Eddair le 17 juin 2014 n°M025205 par les deux notaires Abdennadher Mohamed Sadok et Naoufel Trigui et elle a perdu le dit titre de propriété et elle désire se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire maître Abdennadher Mohamed Sadok à Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X01334DIVD2

Avis

Adel Hamdi annonce qu'il possède un terrain de superficie de 990.92m² sis à route de Mahdia km 17 Sfax effectué par acte d'achat daté le 13 octobre 2016 enregistré à Sekiet Eddair le 13 octobre 2016 n°M046777 et n°M046780 par les deux notaires Abdennadher Mohamed Sadok et Abid Riadh et il a perdu le dit titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire maître Abdennadher Mohamed Sadok à Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X01335DIVD2

Avis

Les Héritiers de Fathia Rkik déclarent avoir perdu le titre de propriété de 1/3 d'une parcelle de terre de 562 m² avec construction située à route el Ain km 3 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2022X01341DIVD2

Avis

Mme Nabiha Frika annonce qu'elle a perdu son titre de propriété d'un tiers à l'indivision d'un terrain dont la superficie de 700 m² contenant une construction de maison sis à route atay mile 5 fait par les de deux notaires Jamel Mallouli et son collègue et elle a l'intention d'extraire un titre prouvant sa propriété.

Les oppositions sont recevables auprès du maître notaire Manel Fetwi devant la municipalité de Aguereb dans un délai de 70 jours à partir de la publication au jort.

MF 1497005/T

2022X01342DIVD2